



La 83^{ème} mise à jour d'AGRINFO explique notamment les évolutions suivantes: dans le cadre de la **directive sur le reporting extra-financier des entreprises**, l'Union européenne (UE) a adopté des normes révisées précisant les informations que les grandes entreprises doivent fournir, et a publié des lignes directrices à l'intention des petites et moyennes entreprises qui choisissent volontairement de rendre compte de leurs performances en matière de développement durable.

Pour rappel, les nouvelles règles relatives aux allégations environnementales trompeuses s'appliqueront à compter du 27 septembre 2026. Consultez également nos synthèses sur les dernières évolutions en matière de politique commerciale, ainsi que les dernières notifications du Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASSF).

L'UE met en place un nouveau système électronique pour les formalités agricoles non douanières (ELAN). À partir de janvier 2028, les documents permettant l'accès à certains contingents d'importation devront être transmis par voie numérique via ELAN. Pour en savoir plus, participez à nos prochains webinaires AGRINFO.

NOUVEAUTÉS

Événements



Webinaire AGRINFO : ELAN

Ce webinaire AGRINFO, organisé en coopération avec la Commission européenne, DG Agriculture, présente le nouveau système électronique de l'UE pour les formalités agricoles non douanières et explique comment l'utiliser.

- En anglais et en espagnol – **20 octobre**, 16 h 00–17 h 30 CET
- En anglais et en français – **21 octobre**, de 10 h 00 à 11 h 30 CET

[Lire](#)



Webinaire de la Commission européenne : règlement sur le travail forcé

Cliquez sur les liens ci-dessous pour vous inscrire à deux [webinaires](#) organisés prochainement par la Commission européenne sur le règlement relatif au travail forcé, qui entrera en vigueur le 14 décembre 2027.

- [Secteur agroalimentaire](#) – **17 novembre**, de 14 h 30 à 16 h 30 CET
- [Secteur de la pêche](#) – **24 novembre**, de 14 h 30 à 16 h 30 CET

Modifications récemment publiées et dates d'application



Durabilité/Diligence raisonnable

L'UE a adopté des:

- [Normes européennes d'information sur le développement durable](#) (ESRS) – applicables à partir du **10 novembre 2026**
- [Normes volontaires d'établissement de rapports sur le développement durable](#) pour les entreprises non tenues de rendre compte de leur performance en matière de durabilité – applicables à partir du **30 décembre 2026**



Étiquetage

Rappel : l'UE fixe des règles visant à prévenir les allégations environnementales trompeuses – applicables à partir du **27 septembre 2026**

[Lire](#)



Biotechnologies

L'UE autorise les importations de graines de soja génétiquement modifiées GMB151 x DAS-44406 et MON 94313-8, et renouvelle l'autorisation du maïs MON 87460-4 – applicable à partir du **23 septembre 2026**

[Lire](#)



Indications géographiques

Indications géographiques pour les produits non européens – 2 026 demandes

[Lire](#)



Droits de douane et contingents

L'UE modifie les prix représentatifs de la mélasse de sucre, sans changement des droits à l'importation – applicable à partir du **1er octobre 2026**

[Lire](#)

Rapports de non-conformité



Contrôles officiels

35 pays partenaires d'AGRINFO ont reçu des notifications RASFF en août 2026

[Lire](#)

Publications AGRINFO



Politique commerciale

Évolutions récentes de la politique commerciale de l'UE

[Lire](#)



Production biologique

«*Contrôle des produits végétaux biologiques exportés vers l'Union européenne : guide à l'intention des organismes de contrôle et des autorités des pays tiers*», récemment publié par le FiBL et AGRINFO, est désormais disponible en [français](#) et en [espagnol](#).

AGRINFO propose un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE susceptibles d'avoir un impact sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à faibles et moyens revenus. Cet e-mail contient des liens vers notre site web www.agrininfo.eu/fr, où nous proposons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des mesures que les entreprises ou les autorités doivent prendre pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les parties prenantes éligibles dans [les pays cibles](#) d'AGRINFO peuvent adresser [leurs questions](#) directement à l'équipe AGRINFO.



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient informé de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit aux partenaires commerciaux des pays à faibles et moyens revenus des résumés clairs sur le « quoi, pourquoi et quand » des changements récents et à venir, ainsi que sur les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [S'abonner aux mises à jour d'AGRINFO](#) <